

TITRE PROFESSIONNEL II

CPN03 – code NSF : 333

Responsable de projets de formation

Titre professionnel Bac + 4 avec **120 crédits ECTS**

Titre enregistré sur demande au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) : arrêté du 5 avril 2012 publié au JO du 14 avril 2012. Habilitation pour 3 ans jusqu'au 14 avril 2015.



le **cnam**

Ile de La Réunion

Conservatoire National des Arts et Métiers

18 rue Claude Chappe ■ ZAC 2000 ■ BP 274 ■ 97827 ■ Le Port Cedex
tél. 0262 42 28 37 ■ fax 0262 55 68 27 ■ info@cnam.re ■ www.cnam.re

Document d'information à caractère non contractuel sous réserve de modifications à venir - mis à jour le 08/07/2014.



Réaliser des formations, en entreprise ou dans un organisme de formation.

Responsable dans un service formation d'entreprise, d'organisme public national ou local, ou dans le domaine associatif, cadre pédagogique, coordinateur d'actions de formation.

Objectifs

- Acquérir les bases de l'ingénierie de la formation et de la conduite de projet d'action ;
- Savoir les utiliser dans la conception et la mise en œuvre d'une action ou d'un dispositif de formation ;
- Identifier les concepts de l'analyse du travail et de la production des compétences ;
- Repérer les théories de l'apprentissage des adultes, identifier les principales démarches et approches pédagogiques ;
- Identifier les systèmes juridiques et institutionnels et leurs perspectives d'évolution.

Compétences visées

Analyse de l'environnement au regard des qualifications présentes et des besoins

- connaissance de l'histoire de la formation des adultes et de sa législation,
- repérage des enjeux institutionnels, socio-professionnels et pédagogiques,
- analyse de situations sociales et professionnelles,
- mise en œuvre des outils d'observation et d'analyse du travail, des compétences et des situations de formation.

Construction des partenariats

- connaissance des bases de la dynamique des groupes, des relations de pouvoir, des dimensions logistiques et psychosociologiques de la communication,
- conduite de projet et analyse stratégique,
- maîtrise des outils de recueil et de traitement de l'information.

Conception et mise en œuvre de l'ingénierie du projet et de la formation

- animation et analyse d'une situation pédagogique,
- ingénierie de projet, de formation et une ingénierie pédagogique.

Evaluation du projet

- connaissance des concepts d'évaluation, des différents types d'évaluations, des normes qualité, de la démarche d'audit en formation,
- analyse d'une situation et mise en place d'un protocole d'évaluation,
- mise en œuvre d'une pratique d'évaluation ou d'audit.



Mise en place d'une veille prospective liée à la professionnalisation

- connaissance des concepts de projet, d'autoformation et d'individualisation de parcours,
- construction et consolidation du projet personnel et professionnel,
- maîtrise des techniques du Portfolio, du journal de bord, de l'entretien d'orientation et de l'autoscopie.

Public et pré-requis

- Salariés en activité ou en congé individuel de formation, demandeurs d'emploi, contrats de professionnalisation.

Conditions d'accès

- Être titulaire d'un diplôme ou titre professionnel inscrit au RNCP d'un niveau Bac+2 en relation avec les Sciences humaines et sociales ;
- OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience)
- OU par la VAP85 (validation des acquis professionnels - décret 1985)
- dispenses possibles par la VES (validation des études supérieures).
- L'accès au Titre nécessite de valider en plus une UE au choix : PST105 (psychologie du travail) OU AST106 (sociologie du travail) en l'absence de formation préalable en sciences sociales.
(cf. tableau en page 2)

semestre	Intitulé de l'UE	Code	ECTS	Modalité								
UE de pré-requis (une UE au choix)												
1	Le psychologue, le travail et l'emploi (pré-requis d'accès obligatoire en l'absence de formation préalable en sciences sociales au choix avec AST106)	PST105	6	cours								
2	Sociologie du travail et de l'emploi (pré-requis d'accès obligatoire en l'absence de formation préalable en sciences sociales au choix avec PST105)	AST106	6	cours								
UE du Titre II Responsable de projets de formation												
A	Institutions et acteurs de la formation des adultes (pré-requis conseillé : FAD101)	FAD103	6	cours								
	Animation, gestion, évaluation d'une séquence pédagogique	FAD106	6	cours								
	Projet personnel et professionnel	FAD108	6	cours								
	Ingénierie : concepts et démarches	FAD109	8	cours								
	Méthodologie de l'analyse de situations et de la conduite de projets	FAD110	8	cours								
	Analyse du travail et ingénierie de la formation professionnelle	FAD111	8	cours								
	Organisation des apprentissages et dispositifs pédagogiques	FAD113	8	cours								
	Développement des compétences en situation de travail (FAD111)	FAD114	8	TP								
	Politiques de formation et territoires (FAD103)	FAD115	8	TP								
2	Atelier de méthodes des sciences sociales (remplace FAD107)	FAD117	6	cours								
	Ingénierie d'une action de formation (remplace FAD112)	FAD118	6	TP								
	Montage juridique et financier de dispositifs de formation (FAD103) (au choix avec TOF105) ¹	FAD119	6	TP								
	Accueil et information sur les parcours de formation et les certifications professionnelles (remplace FAD104) (au choix avec FAD119) ¹	TOF105	6	cours								
Bilan réflexif de parcours ²		UA220V	18	mémoire								
Expérience professionnelle (stage ou activité professionnelle) ³		UAFA07	18	rapport								

: cours du soir en présentiel - : cours en journée en présentiel - : enseignement ouvert à distance - : vidéos et ressources pédagogiques sur Plei@d
 : examen (épreuve sur table) - : examen (dossier à rendre) - : examen (présentation orale) - : UE substituable (infos sur www.cnam.re)

¹ Une UE au choix : FAD119 ou TOF105 pour 6 ECTS.
² Le **bilan réflexif de parcours** a pour objectif de réinterroger votre parcours de professionnalisation au regard des compétences qu'il vous a permis d'acquérir, et en prenant appui sur les expériences professionnelles que vous avez vécues pendant le temps de ce parcours. Les indications sur le bilan sont téléchargeables à la page : <http://formation-adultes.cnam.fr/titre-rncp-responsable-de-projets-de-formation/>
³ **Expérience professionnelle** (cf. conditions de délivrance ci-contre)

Validation possible des Certificats de compétence suivants :

- Conseil en Ingénierie de formation (CC88)** : valider les UE suivantes : FAD103, FAD113*, FAD118*, FAD110, FAD119* + synthèse professionnelle (UA220T)
- Accueil, orientation, accompagnement des stagiaires en formation (CC32)** : valider les UE suivantes : FAD108, TOF105, FAD103, FAD117 + synthèse professionnelle (UA220T)

Public :

- Niveau Bac+2 conseillé ;
- Toute personne justifiant d'une expérience professionnelle de 2 ou 3 ans dans le domaine de la formation ou dans un domaine connexe. Ces certificats peuvent également intéresser un public de demandeurs d'emploi désirant acquérir une compétence recherchée au sein des OPCA ou des centres de formation. Dans ce cas, un stage de 2 mois minimum dans le domaine de la formation professionnelle sera exigé.

Le certificat de compétence peut être demandé dans un délai de **4 ans maximum**. (se rapprocher du service de la scolarité une fois l'ensemble des conditions remplies).

* **mesures transitoires** : les élèves ayant validé DRS101 ou/et FAD109 ou/et FAD112 dans l'ancien parcours sont dispensés, respectivement, de FAD119 ou/et FAD113 ou/et FAD118.

Expérience professionnelle

Les enseignements du Cnam s'appuient sur l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité du diplôme préparé. Cette expérience professionnelle est obligatoire et contrôlée avant la délivrance des diplômes, un nombre de crédits lui est affecté. La rédaction d'un rapport d'expérience (si vous justifiez de la durée et de la nature requises en termes d'activité professionnelle dans le domaine du diplôme) ou de stage (si vous ne remplissez pas les conditions d'expérience exigées par le diplôme) vous sera demandée. (cf. conditions de délivrance page 3).

L'expérience professionnelle est appréciée sur présentation du dossier de sa « demande d'examen anticipé » (sauf pour les certificats de compétence), approuvée par le responsable de la mention du diplôme et en accord avec le jury national de délivrance.

Ce dossier est disponible sur demande au Centre Régional du Cnam de La REUNION et ne peut être constitué avant d'avoir validé au moins 3 UE. Il est soumis à la Direction Nationale des Formations du Cnam pour notification qui précisera la nature et la durée du stage que vous devrez effectuer le cas échéant sinon la trame du rapport d'activité que vous devrez suivre.

>> **En savoir plus**, <http://formation-adultes.cnam.fr/>

Les + de la formation

- ▶ une formation homologuée inscrite au RNCP ;
- ▶ une équipe pluridisciplinaire de professionnels et de formateurs agréés par l'établissement national ;
- ▶ une possibilité de raccourcir votre parcours avec la VAE et/ou la VES ;
- ▶ des unités d'enseignement capitalisables à vie !
- ▶ un accès permanent à la plateforme de télé-enseignement du Cnam pour plus de flexibilité.

Calendrier

prévisionnel

Début des cours :

lundi 22 septembre 2014

1er semestre

Date limite d'inscription : 31 octobre 2014

- Enseignements : du 22 septembre 2014 au 14 février 2015
- Interruption des cours : du 19 déc. 2014 au 11 janvier 2015 inclus
- Reprise des cours : 12 janvier 2015
- Arrêt des cours : 14 février 2015
- Révisions : semaine du 16 fév. 2015
- Examens UE 1^{ère} session : semaine du 23 février 2015
- Examens UE 2^{nde} session : du 31 août au 12 septembre 2015 inclus

2nd semestre

Date limite d'inscription : 31 mars 2015

- Enseignements : du 2 mars au 4 juillet 2015
- Révisions : semaine du 6 juillet 2015
- Examens UE 1^{ère} session : semaine du 13 juillet 2015
- Examens UE 2^{nde} session : du 31 août au 12 septembre 2015 inclus

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h  (sauf pour les cours d'anglais qui se déroulent tous les samedis matins de 8h à 10h pour le groupe 1 et de 10h à 12h pour le groupe 2). Chaque unité d'enseignement dispensée en cours magistral fait l'objet de séances de regroupement de 1h20 à raison d'une fois par cycle de 3 semaines, et de séances de chat programmées de 40 minutes en moyenne, toujours sur le même créneau horaire (17-21) à raison d'une fois par semaine. Pour les TP, il y a uniquement des regroupements de programmés (cf. détails ci-après).

Fréquence des regroupements et des chats par UE

	UE semestrielle		UE annuelle
	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	11 regroupements		
Cours	5 regroupements 9 chats	6 regroupements 8 chats	10 regroupements 18 chats
durée d'un regroupement : 1H20 - durée d'un chat : 40 minutes			

TP : travaux pratiques

La présence aux TP est vivement recommandée. Vous avez la possibilité de suivre les cours via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence  ou en différé). Deux présences dans un de nos centres d'enseignement Cnam par unité d'enseignement et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens. Chaque unité d'enseignement demande entre 6 et 8 heures de travail par semaine. **Il est recommandé de ne pas suivre plus de 4 UE par semestre la première année d'inscription.** Le planning est consultable sur le site Internet www.cnam.re

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Pour chaque unité d'enseignement, les modalités de validation peuvent être de trois types (restitution orale , examen final écrit  ou dossier/projet/rapport ou mémoire à rendre en fin de semestre  - voir tableau en page 2. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors projet tuteuré, mémoire et rapport d'expérience professionnelle). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits.

Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. L'UE ainsi validée est capitalisée à vie.

Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande.

Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur www.cnam.re ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par e-mail.

Conditions de délivrance

Pour les candidats ayant suivi les UE du **Titre professionnel de niveau II Responsable de projets de formation**, il leur sera délivré s'ils remplissent l'ensemble des conditions ci-dessous :

- Justifier des conditions d'accès et pré-requis (cf. conditions d'accès et pré-requis page 1). **Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription ;**

- Avoir acquis les UE qui composent le cursus (obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à **chaque UE**) ;

- Valider le bilan réflexif de parcours manifestant la mise en oeuvre et la formalisation d'une démarche de réflexion au service d'un projet d'action (obtenir une note supérieure ou égale à 10/20, il ne fait pas l'objet d'une restitution orale et valide 18 crédits ECTS (UA220V) ;

- Justifier d'au moins 2 ans à temps plein dans le domaine (ou de 3 ans à temps plein dans un autre domaine, complétés par un stage d'au moins 3 mois en relation avec le titre).

L'évaluation s'effectue sur la base d'un rapport d'activité ou d'un rapport de stage et donne lieu à 18 crédits ECTS (UAFA07).

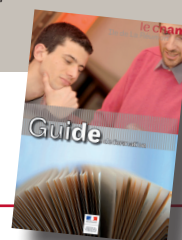
Pour en savoir plus, consultez notre **guide formation** sur www.cnam.re

Débouchés

- Responsable de formation dans un organisme ou dans le service formation d'une entreprise, d'un établissement public (national ou local) ou d'une association ; Responsable de projets visant la conception et la réalisation d'actions de formation sur mesure ou de développement des compétences ; Responsable de plateforme de mobilisation ou de centre de ressources.
- Accès au Master Travail & Société Analyse du travail et développement des compétences du Cnam ou autres Masters des universités.

Codes ROME les plus proches

K2112 : Orientation scolaire et professionnelle
K2102 : Coordination pédagogique
K2101 : Conseil en formation
K2111 : Formation professionnelle
M1502 : Développement des ressources humaines



Pièces à fournir

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- photocopie des diplômes obtenus
- l'attestation d'emploi (*téléchargeable sur www.cnam.re*) ou dernier bulletin de salaire **OU** attestation de pôle emploi de moins de 15 jours faisant apparaître la catégorie de demandeur d'emploi
- un justificatif de la couverture sociale
- photocopie de la carte d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- 2 photographies d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues dans d'autres centres régionaux
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam **OU** attestation de prise en charge par l'employeur (*téléchargeable sur www.cnam.re* - si cette attestation n'est pas signée par l'employeur, des chèques d'un montant équivalent au tarif pour une personne inscrite à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

Les frais de dossier et le DIB au titre de l'année en cours (soit 118 €) sont exigibles dès le jour de l'inscription.

Tout dossier incomplet (pièce manquante ou rubrique non ou mal renseignée) ne sera pas accepté.

Renseignements et inscriptions

INSCRIPTIONS

- Ouverture des pré-inscriptions pour l'année 2014-2015 : **01/07/2014**
- Clôture des inscriptions pour le 1^{er} semestre (sept. 2014 à fév. 2015) : **31/10/2014**
- Clôture des inscriptions pour le 2nd semestre (mars à juin 2015) : **31/03/2015**

voir calendrier en page 3

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription sur le site www.cnam.re en prenant soin de renseigner rigoureusement chacune des rubriques de votre dossier.

Cette procédure sans engagement ne vaut pas inscription. **Votre inscription au centre régional du Cnam de La Réunion ne devient définitive qu'une fois votre dossier validé auprès de nos services** (cf. pièces à rapporter au centre régional du Port ci-contre).

Pour tout renseignement, contactez le service accueil :

♦ par téléphone au 0262.42.28.37

♦ par mail à info@cnam.re

♦ horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15.

RÉSILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de **10 jours après le dépôt de leur dossier** d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations), le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation prévu, les frais de dossier et le droit individuel de base au titre de l'année en cours (soit 118 €) ne seront pas restitués. **La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.**

Tarifs 2014

révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration

Demandeurs d'emploi SANS activité : enregistrés à Pôle Emploi en catégories 1 à 4
Demandeurs d'emploi AVEC activité : enregistrés à Pôle Emploi en catégories 5 à 8
Individuels payants / Fongécif : s'applique aux non demandeurs d'emploi inscrits à titre individuel et aux bénéficiaires d'une prise en charge du Fongécif
Entreprises / DIF : s'applique aux salariés bénéficiant d'une prise en charge de leur employeur dans le cadre du plan de formation et pour les bénéficiaires du DIF.

Pour les contrats de professionnalisation, nous consulter.

		DEMANDEURS D'EMPLOI		INDIVIDUELS PAYANTS Fongécif	ENTREPRISES DIF
		SANS activité	AVEC activité		
Frais d'inscription	► frais de dossier ¹ ► DIB (Droit individuel de base) ²	18 € 100 €	18 € 100 €	18 € 100 €	18 € 100 €
Enseignement	► droit d'accès aux UE suivies à La Réunion ► droit d'accès aux UE suivies en FOAD ³ ► droit d'accès aux cours d'anglais ⁴ ► test Bulats	8 € / ECTS 200 € / UE 48 € 60 €	30 € / ECTS 200 € / UE 180 € 60 €	60 € / ECTS 200 € / UE 360 € 60 €	180 € / ECTS 200 € / UE 1080 € 60 €
Rapports, projets et mémoires	► rapports d'expérience (stage ou activité professionnelle) ► examen probatoire ► projets tuteurés ► rédaction et soutenance de mémoires	152 € 152 € 8 € / ECTS 8 € / ECTS	152 € 152 € 30 € / ECTS 30 € / ECTS	152 € 152 € 60 € / ECTS 60 € / ECTS	152 € 152 € 180 € / ECTS 180 € / ECTS
Ecole d'ingénieur	► examen d'admission à l'EICnam ► frais d'inscription à l'EICnam ⁵	152 € 450 €	152 € 450 €	152 € 450 €	152 € 450 €
Validation ⁶	► VAE - validation des acquis de l'expérience ► VAP85 - validation des acquis professionnels (décret 1985) ► VES - validation des études supérieures	1200 € 520 € 300 €	1200 € 520 € 300 €	1200 € 520 € 300 €	1200 € 520 € 300 €

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement - ² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 100 €, payable au titre de chaque année universitaire d'inscription - ³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOAD) dans un autre centre organisateur Cnam (se rapprocher de votre centre régional pour les modalités d'inscription en FOAD) - ⁴ cours de préparation au test Bulats et sur la base de 6 ECTS. Prévoir 10 € de location par ouvrage (1 par semestre) + 50 € de dépôt de garantie (non encaissé et restitué lors du retour en bon état de l'ouvrage) - ⁵ exigible une fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation de l'EICnam - ⁶ demandez un rendez-vous avec un de nos conseillers en validation. VAE et VAP85 : les frais d'inscription sont inclus.

Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis

Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re
18, rue Marius et Ary Leblond
tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90 46
permanences de 15h00 à 21h00 du lundi au vendredi
et de 8h00 à 12h00 le samedi matin

Centre d'enseignement de St Benoît

Contact : Flora KERALDY
fkeraldy@cnam.re
1, rue Sully Brunet
permanences de 16h30 à 21h00
du lundi au vendredi